

## AAP PFMG 2025

### AURAGEN

**AU**vergne **Rhône-Alpes** **Génomique**  
PLATEFORME DE SEQUENÇAGE  
TRES HAUT DEBIT A VISEE SANITAIRE

Fiche technique parcours des échantillons  
pré-indications Cancer

## Envoi des échantillons

### Consignes de prélèvement des échantillons constitutionnels et tumoraux Manuel Utilisateur d'HYGEN

Prélèvement sanguin : 1 tube en plastique en présence d'EDTA (bouchon violet)

- à congeler à  $-20^{\circ}\text{C}$  ou  $-80^{\circ}\text{C}$
- Adultes : 2 ml minimum
- Enfants de 6 mois à 15 ans : 1 ml minimum
- Enfants de moins de 6 mois : 0,5 ml minimum



Prélèvement tumoral : 1 cryotube contenant un fragment de tissu tumoral (différent du prélèvement à visée sanitaire)

- Conservé à  $-80^{\circ}\text{C}$

Pour identifier les tubes de prélèvement :

- **Option 1:** Utilisez vos propres étiquettes et collez-en un exemplaire sur la feuille de transfert
- **Option 2:** Utilisez la planche d'étiquettes éditable depuis le formulaire de prescription sur HYGEN

<https://hygen.auragen.fr>

## Envoi des échantillons

# Conservation et Emballage des prélèvements

### Conservation

Température ambiante pendant 7 jours (du prélèvement à l'extraction d'AI)

**Les échantillons doivent nous être acheminés rapidement afin de respecter ce délai.**

### Emballage

Insertion des tubes dans un sac Diagnobag (taille A5 homologué UN3373 avec adsorbant)

Rangement des feuilles de transfert accompagnant les tubes (pochette externe du sac)

Rangement des sacs Diagnobag dans un colis de 4 litres (amené par le transporteur BioLogistic)

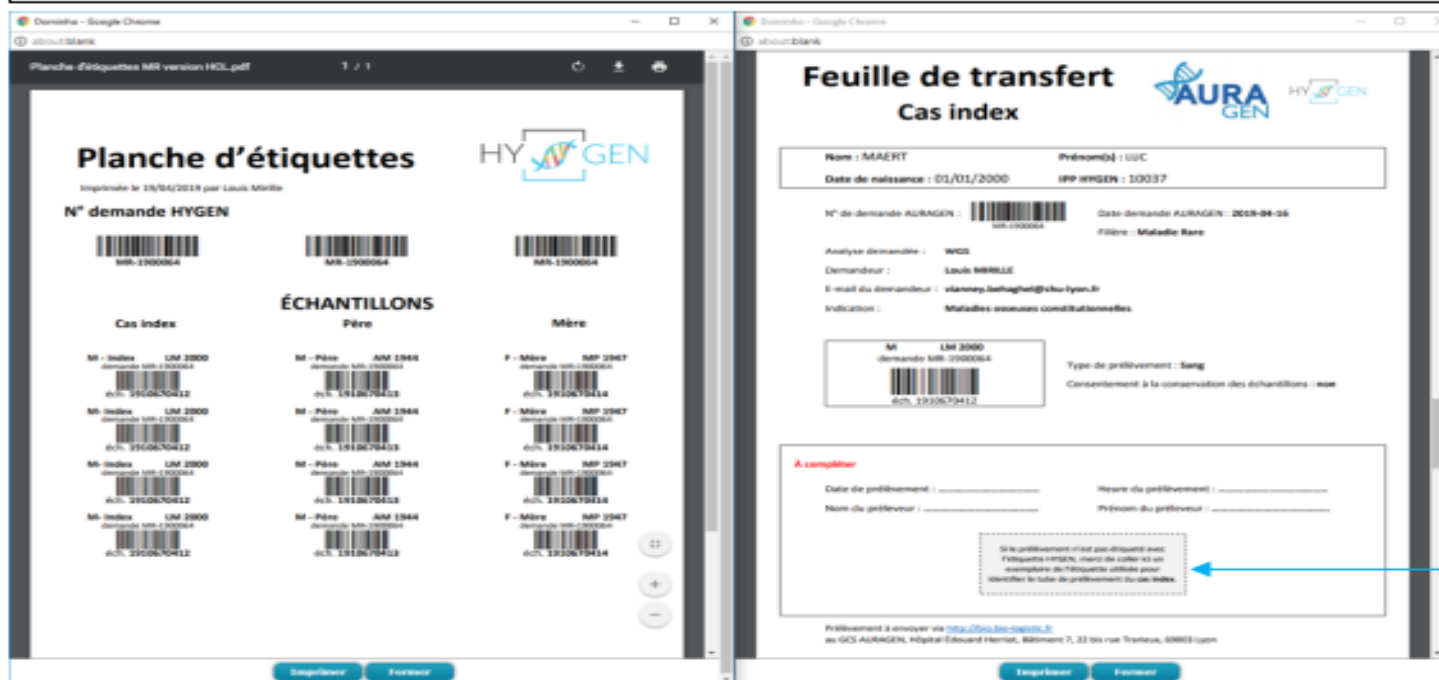


## Envoi des échantillons

# Étiquettes et feuille de transfert

La feuille de transfert à joindre impérativement aux prélèvements récapitule les informations indispensables au séquençage

Si vous avez utilisé vos propres étiquettes et non pas les étiquettes HYGEN, veuillez à coller, dans l'emplacement prévu à cet effet sur la feuille de transfert, un exemplaire de chaque étiquette utilisée.



The image shows two browser windows side-by-side. The left window displays a 'Planche d'étiquettes' (label sheet) with a grid of labels for 'Cas index' (Father and Mother) and 'ÉCHANTILLONS' (Samples). Each label includes a barcode and the text 'N° demande HYGEN' and 'M - 1200064'. The right window shows a 'Feuille de transfert' (transfer sheet) for 'Cas index'. It contains personal information: Name: MAERT, Prénom(s): UIC, Date de naissance: 01/01/2000, N° de demande AURAGEN: 10037, and Filière: Maladie Rare. It also lists the analysis request (WGS), the requester (Laurie MERRUE), and the email (laurie.merrue@chru-lyon.fr). A section for 'A compléter' (to be completed) includes fields for 'Date de prélèvement', 'Heure de prélèvement', 'Nom du préleveur', and 'Prénom du préleveur'. A note at the bottom states: 'Si le prélèvement n'est pas étiqueté avec l'étiquette HYGEN, merci de coller ici un exemplaire de l'étiquette utilisée pour identifier le tube de prélèvement (ou de prélèvements)'.

Envoi des échantillons

**Avant toute demande d'enlèvement : Métropole uniquement**

## **Création d'un sous compte BioLogistic**

**avant toute demande d'enlèvement :**

- Besoin d'un identifiant
- Besoin d'un mot de passe provisoire  
fournis par Biologicistic

Ceci permet l'accès Extranet dédié pour chaque membre par établissement ou service (<http://bio.bio-logicistic.fr>).

Le sous compte extranet doit être activé afin de :

- créer les demandes d'enlèvement
- Imprimer les étiquettes d'expédition
-

# Envoi des échantillons

## **Avant toute demande d'enlèvement : Métropole uniquement**

### Votre Extranet :

The logo for BioLogistic chronopost, with "BioLogistic" in blue and "chronopost" in black with a blue cube icon.

Merci de saisir votre identifiant :

Mot de passe :

[Se connecter](#)



## Envoi des échantillons

**Demande d'enlèvement sur l'extranet : Métropole uniquement**

<http://bio.bio-logic.fr>

L'accès à votre extranet permet :

**Avant l'envoi :**

- Passage d'une commande
- Création du bon de transport
- Impression du bon de transport sur une imprimante standard afin de le remettre au chauffeur avec les prélèvements.

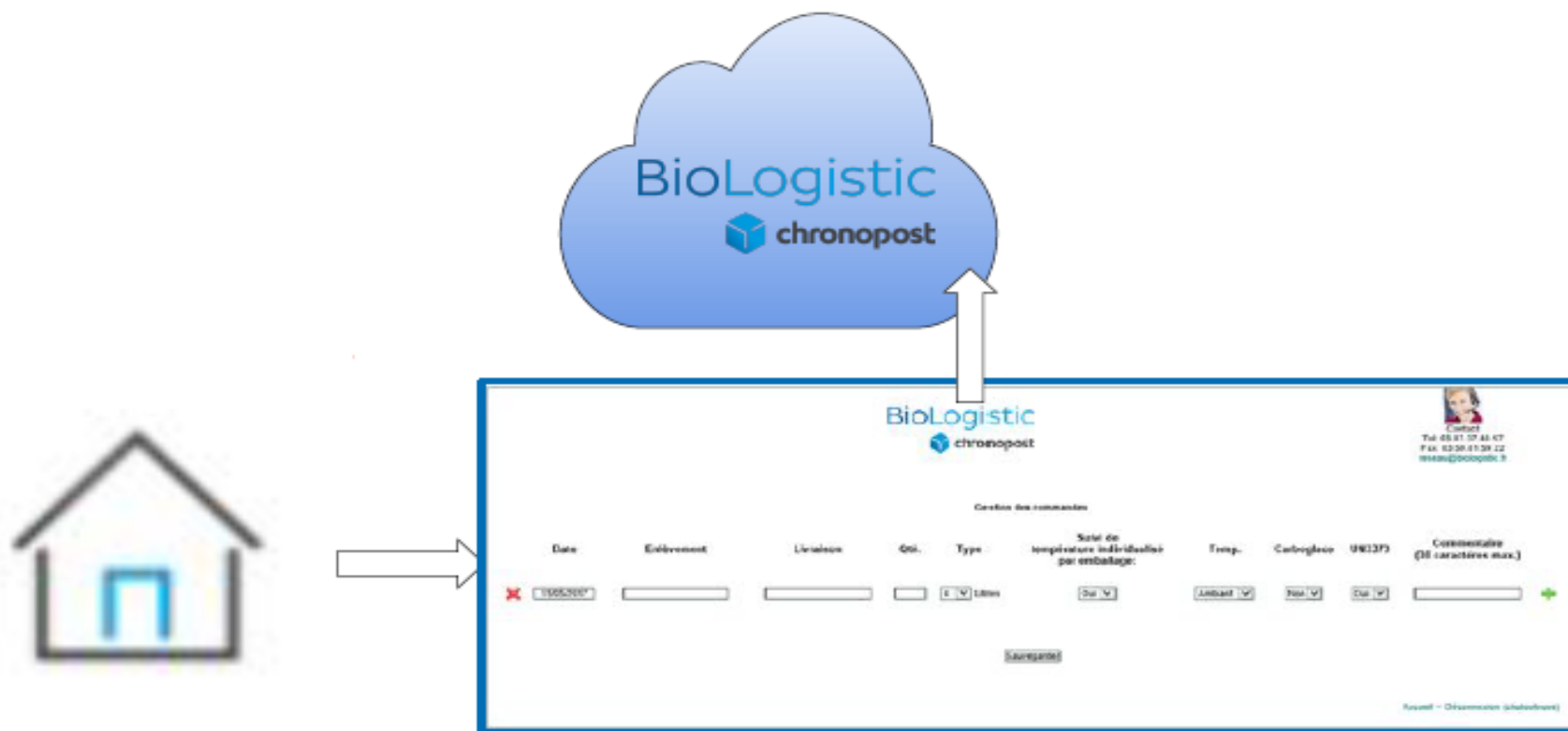
La demande d'enlèvement d'un colis s'effectue **au plus tard**

la veille de l'envoi sur l'extranet de BioLogistic (<http://bio.bio-logic.fr>).

- avant 17h pour un départ le lendemain dans la journée (8h-18h)
- jusqu'à 1h avant l'enlèvement si passage quotidien pour un départ dans la journée (8h-18h)

## Envoi des échantillons

Demande de transport via votre Extranet : J+1 en France métropolitaine



Possibilité d'envoyer le bon de transport par PDF à l'expéditeur



## Envoi des échantillons

Contraintes logistiques : Métropole  
 Transport en J+1  
 Demande d'enlèvement la veille avant 17H

Echantillons constitutionnels température ambiante (sang)	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Jour de prélèvement					
Jour de demande d'enlèvement pour un départ le lendemain ou le lundi	avant 17h	avant 17h	avant 17h		Avant 17h
Jour d'expédition de BIOLOGISTIC	8h-18h	8h-18h	8h-18h	8h-18h	
Jour de réception chez AURAGEN		avant 12h30	avant 12h30	avant 12h30	avant 12h30